

Université Mouloud MAMMERI de TIZI-OUZOU

Bureau de Liaison Entreprises-Université (BLEU) & Laboratoire de Recherche DEFI



organisent



Journée de réflexion et d'échange : Regards croisés sur la coopération université-entreprises

Mercredi 3 juin 2026 à partir de 9h

Optimiser la mise en œuvre des conventions de
coopération Université-entreprises ...

Conférences sur la coopération université (UMMTO)-
entreprises

Table ronde : "optimiser la mise en œuvre des conventions-
cadres université-entreprises pour une meilleure
coopération"



AMPHITHEATRE Faculté des Lettres -Campus Hasnaoua

Nos partenaires économiques et la communauté universitaire sont cordialement invités



JOURNÉE DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGE
Regards croisés sur la coopération université-entreprises

3 juin 2026

Amphithéâtre de la faculté des lettres et des langues

Rapport de synthèse

Préparé par :

Dr. OULD TALEB Ouramdane, Maître de conférences, UMMTO

M ARHAB Samir, maître-assistant classe « A », UMMTO

Supervisé par :

Pr MOULAI Kamel, Responsable du BLEU, UMMTO

Pr ABRIKA Belaid, Directeur du laboratoire de recherche DEFI



Sommaire :

Introduction.....	4
Mots d'ouverture.....	5
Les conférences.....	5
Conférence 1 : La Coopération Entreprises–Université Mouloud Mammeri : Rôle du BLEU et perspectives de développement. (M. Kamel Moulai, professeur d'économie et responsable du BLEU UMMTO).....	6
Conférence 2 : Contexte et défis structurels de la recherche universitaire en Algérie (M. Bélaid ABRIKA, Professeur et directeur du laboratoire de recherche DEFI).....	6
Conférence 3 : Le patronat régional comme levier du rapprochement avec l'université (M. AÏT CHIKH Saâdi, Président du bureau de Tizi-Ouzou de la Confédération Algérienne du Patronat (CAP))	8
Conférence 4 : L'agriculture coopérative face au déficit de qualification et de recherche appliquée (M. Ladaouri Ramdane : président de la Coopérative Agricole Polyvalente de Tizi Ouzou (CAPTO)).....	9
Conférence 5 : De la convention à l'impact : pour une coopération vivante et orientée vers les résultats (M. Madani, représentant du Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA)).....	10
Conférence 6 : Témoignage d'un investisseur : résilience entrepreneuriale et contraintes administratives (M. Rabah Amine : représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Tizi Ouzou)	11
Table ronde et débat général	12
Conclusion	13
Recommandations générales.....	14
A. Consolider le cadre institutionnel	14
B. Passer de la convention à l'action.....	14
C. Rapprocher la formation du terrain.....	14
D. Mobiliser les compétences disponibles.....	15
E. Réformer les incitations et la culture de l'évaluation	15



INTRODUCTION

La problématique du rapport entre l'université et l'entreprise n'est pas nouvelle, mais elle conserve, dans le contexte Algérien, une acuité particulière. Dans un pays qui dispose d'un réseau universitaire dense, d'un réservoir jeunesse important et d'un tissu économique en recomposition, le fait que l'institution universitaire et le monde productif industriel et économique demeurent largement étrangers l'un à l'autre constitue une anomalie que l'on ne peut indéfiniment différer de corriger.

C'est dans ce sillage que le Bureau de Liaison Entreprises-Université (BLEU) de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou a organisé, le 6 juin 2026, une journée de réflexion et d'échange. Six conférenciers, issus d'horizons différents et diversifiés, mais complémentaires à savoir les laboratoires de recherche scientifique, patronat national et local, agriculture coopérative, industrie manufacturière et pharmaceutique, investissement privé et chambre de commerce, ont été invités à dialoguer et confronter leurs réflexions, analyses et leurs expériences autour d'une question cardinale:

Comment transformer les relations entre l'université et le monde économique en un véritable mécanisme de coopération productive, durable et mutuellement bénéfique ?

En d'autres termes, comment faire émerger un écosystème d'innovation où les savoirs académiques, les besoins des entreprises et les impératifs du développement territorial cessent d'évoluer en parallèle pour s'inscrire dans une dynamique d'interaction, de co-construction et de transfert effectif des compétences ?

Le présent rapport en restitue fidèlement la substance et la richesse des réflexions développées au cours de cette rencontre. Il propose une synthèse structurée des différentes interventions, met en lumière les principaux enseignements issus de la table ronde ainsi que des échanges avec l'assistance, puis procède à une lecture transversale des contributions afin d'en dégager les convergences, les enjeux stratégiques et les perspectives d'action. L'ensemble débouche sur un corpus de recommandations destinées à renforcer les synergies entre les acteurs académiques, économiques et institutionnels engagés dans la construction d'un écosystème d'innovation plus performant et plus intégré.



MOTS D'OUVERTURE

Le Responsable du Bureau de Liaison Entreprises-Université (BLEU), Pr MOULAI Kamel, a présenté l'argumentaire et les motivations ayant conduits à l'organisation de journée de réflexion et d'échange sur la coopération université-entreprises, avant de remercier l'ensemble des participants à son organisation.

Le directeur du Laboratoire de recherche Développement, Economie, Finance et Institutions (DEFI), Pr ABRIKA Belaid, a exprimé tout l'intérêt, pour le développement de la recherche, d'organiser des rencontres de réflexion et d'échange sur des thématiques aussi importantes que la coopération entre l'université et les entreprises.

De son côté le vice-recteur chargé des relations extérieures, Pr AOUCHICHE Hocine, partie prenante dans l'organisation de cette journée a réitéré l'intérêt des partenariats de coopération que conclut l'université avec les entreprises, eu égard aux collaborations des partenaires dans les activités de l'université (stages aux étudiants, sorties pédagogiques, réalisation des recrutements des étudiants de fin de cycles etc.).

Les travaux de la journée de réflexion et d'échange sur la coopération université-entreprises ont été ouverts par le Recteur de l'université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Professeur émérite BOUDA Ahmed qui a réaffirmé l'engagement de l'université à continuer à s'ouvrir davantage sur son environnement socio-économique.

LES CONFERENCES

La séance des conférences a été modérée par Pr IDRIS Imane, membre de l'équipe du BLEU. Les interventions ont exprimé les réflexions et les points de vue des parties prenantes sur la thématique de la coopération université-entreprises.



Conférence 1 : La Coopération Entreprises–Université Mouloud Mammeri : Rôle du BLEU et perspectives de développement. (M. Kamel Moulai, professeur d'économie et responsable du BLEU UMMTO)

Responsable du BLEU de l'UMMTO et professeur d'économie, Kamel Moulai a ouvert la journée en posant le cadre théorique et institutionnel de la coopération université-entreprises. Il a rappelé que la notion d'économie de la connaissance, développée depuis les années 1990, établit un lien structurel entre innovation, productivité et croissance endogène. Dans ce cadre, l'entrepreneur schumpétérien, celui qui combine les savoirs existants pour créer de la valeur, ne saurait pleinement exercer sa fonction sans un accès fluide aux résultats de la recherche universitaire.

L'intervenant a ensuite présenté les modalités concrètes par lesquelles ce rapprochement peut s'opérer : conventions-cadres, contrats de recherche, accueil de stagiaires, sorties pédagogiques et organisation d'événements communs. Il a illustré ces propos par un bilan chiffré du BLEU : la structure est passée de treize conventions actives en 2003 à plus de quarante aujourd'hui, tandis que quarante experts extérieurs ont été invités au cours de l'année 2025, que dix-sept mentors accompagnent le Centre de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) et que treize « cafés d'affaires » ont déjà été organisés.

Cet acquis est réel, mais il ne dissimule pas un problème structurel fondamental : le BLEU ne dispose toujours pas d'un statut à la hauteur de l'importance de ses activités. Le bureau a longtemps fonctionné avec un seul agent permanent, ce qui limite sévèrement sa capacité d'action. Moulai Kamel a conclu son intervention en soulignant l'urgence de sortir la relation université-entreprises de la marginalité où elle se trouve encore confinée.

Recommandations formulées :

- Officialiser le statut du BLEU par un texte réglementaire de portée nationale.
- Instaurer un système d'alternance associant formation théorique à l'université et immersion pratique en entreprise, sur le modèle de l'apprentissage ayant réussi ailleurs.
- Élargir la coopération à l'ensemble des facultés, des départements et des laboratoires en désignant dans chaque entité un représentant dédié aux relations avec les partenaires socio-économiques.

Conférence 2 : Contexte et défis structurels de la recherche universitaire en Algérie (M. Bélaïd ABRIKA, Professeur et directeur du laboratoire de recherche DEFI)

Économiste, Bélaïd Abrika a livré un diagnostic volontairement critique du système de coopération tel qu'il existe en Algérie. Son propos s'est attaché à identifier les obstacles qui



empêchent la relation université-entreprises de produire des effets concrets, au-delà des bonnes intentions et des protocoles signés.

Il a d'abord signalé la faiblesse structurelle de la demande d'innovation : les grandes entreprises publiques se contentent d'acquérir des technologies éprouvées plutôt que de s'engager dans des partenariats de recherche incertains et de longue haleine. Quant au secteur privé, il demeure embryonnaire, à prédominance familiale et peu enclin à investir dans la connaissance. Il a également évoqué la fuite des cerveaux, qui prive les laboratoires nationaux de leurs éléments les plus qualifiés, partis vers l'Europe, l'Amérique du Nord ou les pays du Golfe.

ABRIKA Belaid a ensuite analysé les tensions entre trois logiques qui traversent le monde universitaire sans jamais se réconcilier : la logique académique, centrée sur la publication et la carrière ; la logique marchande, qui exige rentabilité et résultats rapides ; et la logique civique, tournée vers le service public. Il a par ailleurs jugé le modèle de la « triple hélice », université, industrie, État, inadapté au contexte algérien, non par défaut de conception théorique, mais parce que les interfaces institutionnelles censées l'animer (ANVREDET, incubateurs, BLEU) ne sont pas suffisamment encouragées ou sous-dotées depuis plus de vingt ans.

Il a enfin noté que le système LMD, tel qu'il a été transposé, ne reproduit pas fidèlement les conditions qui en font ailleurs un levier d'excellence, et que la culture du partenariat reste insuffisamment formalisée, laissant trop de collaborations dans un entre-deux informel qui ne profite à personne.

Recommandations formulées :

- Cartographier et évaluer systématiquement les conventions existantes afin d'identifier celles qui sont actives et celles qui sont devenues lettre morte.
- Formaliser les collaborations informelles et créer un tableau de bord transparent permettant de mesurer ce qui fonctionne et ce qui est à réformer.
- Développer les thèses de doctorat en entreprises, sur le modèle des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE).
- Organiser des portes ouvertes des laboratoires à destination des entreprises régionales.
- Mobiliser la diaspora scientifique algérienne en lui offrant des cadres de contribution à distance ou en retour.
- Inciter au dépôt de brevets et intégrer la valorisation industrielle parmi les critères d'évaluation des chercheurs.
- Réformer le cadre juridique de gestion des laboratoires de recherche pour leur accorder davantage d'autonomie et de liberté d'initiative.



Conférence 3 : Le patronat régional comme levier du rapprochement avec l'université (M. AÏT CHIKH Saâdi, Président du bureau de Tizi-Ouzou de la Confédération Algérienne du Patronat (CAP)

Architecte de formation, Saâdi Aït Chikh préside depuis janvier 2026 la Confédération Algérienne du Patronat (CAP) de Tizi Ouzou, qui fédère quinze fédérations sectorielles couvrant l'alimentation, l'industrie, l'agriculture, le bâtiment, la santé, le textile et l'éducation. Il a témoigné de l'expérience concrète d'un entrepreneur qui a fait le choix du dialogue avec l'université, ayant lui-même encadré une cinquantaine d'étudiants dans son bureau d'études.

Son intervention a mis en lumière la richesse méconnue du terroir régional : tourisme de montagne, artisanat traditionnel, énergies renouvelables, agriculture de terroir. Il a présenté un projet d'écoquartier à vocation pédagogique et expérimentale, intégrant des solutions en énergie solaire, biomasse et géothermie, et ouvert en permanence aux étudiants et chercheurs en génie civil, architecture, urbanisme et biodiversité.

Aït Chikh a également abordé la question culturelle avec franchise : trop d'entrepreneurs considèrent encore l'université comme un univers théorique inaccessible, tandis que trop d'universitaires voient l'entreprise comme un espace sans rigueur intellectuelle. Ce tabou réciproque constitue, à ses yeux, l'obstacle le plus difficile à lever. Il a proposé que des événements communs et réguliers soient organisés sur des thèmes concrets comme la loi de finances, la création de PME, les politiques d'investissement afin de tisser progressivement une familiarité entre les deux mondes.

Il a enfin soulevé un point de fond : l'université forme des employés, alors qu'il faudrait qu'elle forme aussi des employeurs. Tant que cet horizon ne sera pas pleinement intégré dans les objectifs pédagogiques, la coopération restera asymétrique.

Recommandations formulées :

- Ouvrir les espaces universitaires et les espaces patronaux à des événements d'échange réguliers portant sur des enjeux économiques concrets et actuels.
- Associer des étudiants et des chercheurs aux projets d'expérimentation industrielle et urbanistique portés par le patronat local.
- Réorienter une partie de la formation vers l'esprit d'entreprise, de manière à ce que les diplômés puissent aussi devenir créateurs d'emplois et non seulement demandeurs.



Conférence 4 : L'agriculture coopérative face au déficit de qualification et de recherche appliquée (M. Ladaouri Ramdane : président de la Coopérative Agricole Polyvalente de Tizi Ouzou (CAPTO))

Biologiste de formation et président de la Coopérative Agricole Polyvalente de Tizi Ouzou (CAPTO), qui regroupe mille deux cent cinquante-six adhérents répartis en quatre filières : production laitière et viande bovine, apiculture, cuniculture et élevage caprin, Monsieur LADAOURI a livré un témoignage de terrain d'une franchise désarmante.

Le constat qu'il a dressé est sévère : moins de cinq pour cent des acteurs du secteur agricole local ont suivi une formation universitaire ; les rendements sont très inférieurs aux moyennes mondiales, la vache laitière kabyle produit environ un tiers de ce qu'elle produit ailleurs, le rendement céréalier tourne autour de quinze quintaux à l'hectare là où certains pays en récoltent quatre-vingts. Soixante ans après l'indépendance, le cheptel algérien n'est toujours pas identifié ni pucé, ce qui rend impossible toute amélioration génétique sérieuse. Les ingénieurs agronomes, lorsqu'ils restent au pays, se retrouvent cantonnés à des tâches administratives et n'interviennent pas sur le terrain.

Face à ce constat, Ladaouri a revendiqué une approche ascendante. La coopérative a délibérément renoncé aux distributions gratuites de matériel organisées par les programmes étatiques, préférant accompagner les petits producteurs vers une véritable autonomie. Ce qu'il demande à l'université, ce ne sont pas des équations théoriques sur l'alimentation animale, mais des réponses pratiques : combien de kilogrammes de concentré donner à une vache allaitante selon sa strate géographique ? Comment conduire un rucher en montagne ? La convention déjà signée avec l'UMMTO a permis l'accueil de doctorants et de groupes d'étudiants, mais Ladaouri juge que cet élan doit s'amplifier et se structurer davantage.

Recommandations formulées :

- Orienter les programmes de recherche agronomique vers les besoins réels des petits producteurs, en particulier en alimentation animale, en conduite d'élevage et en adaptation aux différentes strates altitudinales de la région.
- Réaliser un audit de la gestion coopérative par les laboratoires universitaires spécialisés.
- Déployer des formations pratiques et de terrain au profit des agriculteurs, distinctes des formations théoriques déconnectées des réalités locales.
- Promouvoir une dynamique ascendante dans l'élaboration des programmes agricoles, partant des besoins identifiés sur le terrain plutôt que de normes définies en haut lieu.



Conférence 5 : De la convention à l'impact : pour une coopération vivante et orientée vers les résultats (M. Madani, représentant du Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA))

Représentant du Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA) et dirigeant d'une entreprise de fabrication d'articles scolaires, M. Madani a plaidé pour une coopération université-entreprises qui dépasse le symbolique et le déclaratif pour produire des effets mesurables dans la durée.

Il a d'abord posé le constat suivant : le monde économique évolue à une vitesse telle que ni l'université ni l'entreprise ne peut l'aborder seule. Les entreprises ne recherchent plus seulement des porteurs de diplômes, mais des profils capables d'adaptation, de créativité et de résolution de problèmes. Or, ces compétences ne s'acquièrent pleinement qu'à la jonction de la formation théorique et de l'expérience pratique.

Il a illustré ce propos par deux exemples étrangers : à l'École nationale supérieure des Télécommunications de Paris, des ingénieurs issus des entreprises donnent des cours pratiques et contribuent au financement des formations ; en Chine, un chef d'entreprise a obtenu la chaire professorale d'une université de Guangzhou en reconnaissance de son expertise industrielle. Dans les deux cas, la porosité entre monde académique et monde productif est instituée, normée et valorisée.

M. Madani a insisté sur trois conditions sans lesquelles aucune coopération ne peut porter ses fruits : la discipline des trois parties prenantes (l'étudiant, l'entreprise et l'université) dans le respect de leurs engagements respectifs ; la définition d'objectifs mesurables permettant d'évaluer régulièrement les progrès accomplis ; et une culture de l'impact, qui substitue à la logique administrative de la convention signée la logique opérationnelle du résultat obtenu. Il a conclu en affirmant que le développement économique de demain dépendra non des ressources naturelles, mais de la capacité à valoriser l'intelligence et l'innovation.

Recommandations formulées :

- Créer des laboratoires et des cellules mixtes associant chercheurs universitaires et techniciens d'entreprises sur des projets à finalité industrielle clairement définie.
- Instaurer une logique d'impact en substituant aux conventions-cadres des projets avec objectifs précis, calendriers et indicateurs de résultats.
- Impliquer activement des professionnels en exercice dans la conception et la délivrance des enseignements, particulièrement dans les filières techniques et scientifiques.
- Valoriser institutionnellement l'expertise industrielle en permettant à des praticiens reconnus d'accéder à des fonctions d'enseignement ou de recherche à l'université.



Conférence 6 : Témoignage d'un investisseur : résilience entrepreneuriale et contraintes administratives (M. Rabah Amine : représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Tizi Ouzou)

Expert en procédures d'investissement et entrepreneur actif, Rabah Amine a apporté à la journée un point de vue empirique, celui de l'investisseur aux prises avec les réalités concrètes du terrain.

Selon lui l'esprit d'entreprise ne pourrait s'enseigner et s'acquérir comme une discipline académique ordinaire. La disposition entrepreneuriale relève d'un tempérament que l'on estime à environ deux pour cent de la population, et sa caractéristique essentielle est la résilience : l'entrepreneur est celui qui accepte de connaître neuf échecs pour réussir à la dixième tentative. Cela n'exclut pas la formation, l'étude de marché et l'étude de faisabilité, qui demeurent indispensables avant tout engagement de capitaux, mais cela signifie que l'université ne peut pas fabriquer des entrepreneurs, elle peut seulement en accompagner et en outiller quelques-uns.

Par ailleurs, le conférencier a évoqué les contraintes administratives qui vont à l'encontre de l'investissement à Tizi Ouzou. Selon lui, trois cent soixante-cinq projets sont gelés depuis 2017, faute de signature des actes de concession foncière. Son propre projet pétrochimique à Tizi Ghenif, qui aurait créé trois cents emplois, n'a pas pu voir le jour depuis 2018 en dépit de l'obtention de l'ensemble des autorisations et du paiement des taxes y afférentes. Il a également pointé l'obligation du contrat technique de construction (CTC) imposée depuis 2018 dans les zones d'industrialisation, qui constitue un obstacle supplémentaire pour les porteurs de projets.

Le conférencier a conclu en insistant sur la nécessité de s'entourer de professionnels comme les bureaux d'études et juristes spécialisés avant d'engager des investissements importants, et en rappelant que le développement local ne pourra s'enclencher que si l'environnement réglementaire cesse d'être perçu comme un labyrinthe.

Recommandations formulées :

- Créer une cellule de veille et d'accompagnement à la création de besoins, associant université, chambre de commerce et représentants des secteurs économiques locaux.
- Sensibiliser les étudiants et les chercheurs à la conduite d'études de marché et de faisabilité comme prérequis à tout projet d'investissement.
- Engager un dialogue avec les autorités compétentes afin de débloquer les dossiers d'investissement gelés et de simplifier les procédures de concession foncière.



TABLE RONDE ET DEBAT GENERAL

Modérée par Pr MOULAI Kamel, la table ronde a vu la participation du Pr GUENDOUI Brahim, économiste et gérant de la Filiale commerciale de l'université Mouloud MAMMERI (BCRD) ; Dr SEDIKI Abderrahmane, économiste et Directeur du CDE de l'UMMTO ; Pr MAMOU Marzouk, Directeur de Laboratoire de recherche du département de pharmacie ; AIT HAMOU Ali, Directeur des ressources humaines du Laboratoire pharmaceutique pharmalliance ; M. Radja Ahmed, Gérant de la SARL SOGESTA, dans le secteur de l'agriculture.

La table ronde a permis d'approfondir plusieurs thèmes apparus en filigrane au cours des conférences. Les échanges ont permis une convergence des diagnostics ainsi que des points de débat.

Le professeur Ameer Soltane est intervenu dans la salle pour mettre en avant la faiblesse de la fonction R&D dans les entreprises économiques, freinant de fait l'avancée de la coopération entre la recherche scientifique universitaire et les entreprises. Ce qui semble être nuancé pour le cas du secteur de l'industrie pharmaceutique, selon le Professeur MAMOU.

En évoquant les mécanismes de coopération entre l'université, notamment dans le domaine de la recherche, il a été rappelé un principe qui semble important pour les chercheurs : ce n'est pas à l'université de formuler des problématiques à la place des entreprises. Si la coopération doit être partenariale, elle doit aussi être asymétrique dans l'initiative : c'est l'entreprise qui connaît ses besoins, ses contraintes de production, ses lacunes technologiques ; c'est donc à elle de formuler des problématiques concrètes et opérationnelles, que l'université peut alors s'atteler à résoudre. Inverser ce rapport revient à demander à la recherche de produire des solutions pour des problèmes que personne n'a encore identifiés sur le terrain.

Le débat a abordé la question de la diaspora scientifique. Plusieurs participants ont déploré que les milliers de docteurs et d'ingénieurs algériens établis à l'étranger restent largement coupés des dynamiques universitaires et industrielles nationales. À cet égard, une proposition a retenu l'attention de l'assistance : la création d'une association « Les Amis de l'UMMTO » ou « les Alumni de l'UMMTO », destinée non à organiser le retour physique ou virtuel de ces compétences, un objectif difficilement atteignable à court terme, mais à faciliter des transferts de savoir-faire et de pratiques. L'ambition affichée est claire : il ne s'agit pas de se contenter d'importer des technologies, mais de créer les conditions d'une souveraineté technologique fondée sur des savoirs endogènes. Comme l'a formulé l'un des intervenants, la distinction mérite d'être soulignée entre « savoir-faire » et « faire savoir » : la diaspora peut transmettre l'un et l'autre, à condition qu'un cadre institutionnel le permette.



Le débat a également permis d'aborder la question des exportations agricoles, évoquée par plusieurs participants, dont Ladaouri et Rebah. Ces derniers ont convergé pour souligner qu'avant de parler d'exportation de miel, d'huile d'olive ou de produits transformés, il faut d'abord atteindre une surproduction durable. Or celle-ci est impossible sans une amélioration significative des rendements et sans une organisation structurée des filières, deux objectifs qui requièrent précisément la contribution de la recherche universitaire.

Enfin, plusieurs participants ont rappelé que le problème culturel ne se réduit pas à une question de volonté individuelle. Les règles du jeu institutionnel, modalités d'évaluation des chercheurs, critères de promotion académique, cadre juridique des conventions, pèsent objectivement sur les comportements. Tant que publier dans une revue internationale comptera infiniment plus que déposer un brevet ou accompagner une entreprise, les universitaires adapteront rationnellement leurs priorités à ces incitations. La réforme culturelle et la réforme institutionnelle sont donc indissociables.

CONCLUSION

La journée du 6 juin 2026 aura eu le mérite rare de réunir autour d'une même table des acteurs que leurs milieux respectifs tendent ordinairement à maintenir séparés. Ce qu'elle a mis en évidence dépasse le seul bilan de la coopération universitaire à Tizi Ouzou : elle a révélé la géographie d'un problème de fond, dont les ramifications touchent à la fois à l'organisation institutionnelle, à la culture professionnelle et aux incitations économiques.

Le diagnostic est partagé par les intervenants. L'université algérienne forme encore majoritairement des individus tournés vers le salariat, dans une relation à la connaissance qui valorise l'érudition théorique bien davantage que la capacité à résoudre des problèmes concrets. Les entreprises, de leur côté, n'ont pas pleinement intégré la recherche universitaire comme un avantage compétitif réel, et continuent à la considérer comme une ressource abstraite et lointaine. Entre les deux, les structures d'interface, le BLEU en particulier, existent, mais doivent être renforcées dans leur statut et moyens pour jouer pleinement leur rôle d'articulateurs.

Ce qui donne néanmoins des raisons d'espérer, c'est la qualité des propositions formulées. Elles sont précises, graduées et réalistes. Elles dessinent un horizon concret : des laboratoires mixtes, des thèses en entreprises, un système d'alternance, un réseau de la diaspora, une culture de l'évaluation et de l'impact.

Comme l'a rappelé avec force l'un des conférenciers, le développement économique de demain ne se nourrira pas des ressources du sous-sol, mais de la capacité collective à valoriser l'intelligence, à cultiver l'innovation et à faire de la formation un investissement productif. C'est



à cette condition, et à cette condition seulement, que l'université cessera d'être un fournisseur de diplômes pour devenir ce qu'elle devrait être : un acteur central du projet de société.

RECOMMANDATIONS GENERALES

Sans reprendre terme à terme les propositions formulées par chaque intervenant lors de cette journée, les recommandations ont permis de faire ressortir plusieurs axes d'action transversaux, dont la mise en œuvre cohérente et coordonnée conditionne l'efficacité de l'ensemble.

A. Consolider le cadre institutionnel

- Conforter la position du BLEU dans l'organisation de l'université et le doter de plus de moyens humains et financiers adaptés à ses missions.
- Renforcer l'autonomie de gestion des laboratoires de recherche pour leur permettre de nouer directement des partenariats avec les acteurs économiques.
- Simplifier les procédures d'investissement et apporter des solutions aux dossiers du foncier en souffrance, afin de créer un environnement favorable à l'émergence et à la pérennité des entreprises locales.

B. Passer de la convention à l'action

- Évaluer régulièrement les partenariats existants pour corriger les dysfonctionnements constatés.
- Compléter les conventions-cadres par des projets de partenariats à objectifs précis, assortis d'indicateurs de résultats et d'échéanciers clairs.
- Encourager les entreprises à formuler elles-mêmes leurs problématiques de recherche, de telle sorte que les réponses académiques correspondent à des besoins réels.

C. Rapprocher la formation du terrain

- Instaurer un système de « formation en alternance », combinant enseignement théorique et immersion en entreprise, applicable dans l'ensemble des filières où cela est pertinent.
- Développer des thèses de doctorat en partenariat avec les entreprises par des dispositifs qui garantissent que les sujets traités répondent à des problématiques et besoins économiques bien identifiés.
- Intégrer des professionnels en exercice dans les équipes d'enseignement, leur permettant d'apporter une expertise pratique complémentaire aux apports théoriques des enseignants-chercheurs.



D. Mobiliser les compétences disponibles

- Créer une association dédiée au réseau des anciens docteurs et ingénieurs de l'UMMTO établis à l'étranger, afin d'organiser des transferts de savoir-faire susceptibles de renforcer la souveraineté technologique nationale.
- Valoriser institutionnellement l'expertise industrielle des praticiens en leur ouvrant l'accès aux fonctions d'enseignement et de recherche à l'université.
- Organiser régulièrement des portes ouvertes des laboratoires à destination des acteurs économiques régionaux, afin de rendre visible l'offre de recherche disponible.

E. Réformer les incitations et la culture de l'évaluation

- Intégrer la valorisation industrielle : brevets, partenariats actifs, formations professionnelles continues, parmi les critères d'évaluation et de promotion des enseignants-chercheurs.
- Rééquilibrer les curricula universitaires de façon à accorder une place réelle à la culture entrepreneuriale, à l'étude de marché et à la faisabilité économique, sans pour autant sacrifier la rigueur académique.
- Rompre avec la culture de la convention comme fin en soi pour instaurer une culture de l'impact, dans laquelle chaque partenariat est jugé à l'aune de ses effets concrets sur la formation, la recherche et le développement économique du territoire.